

HISTOIRE

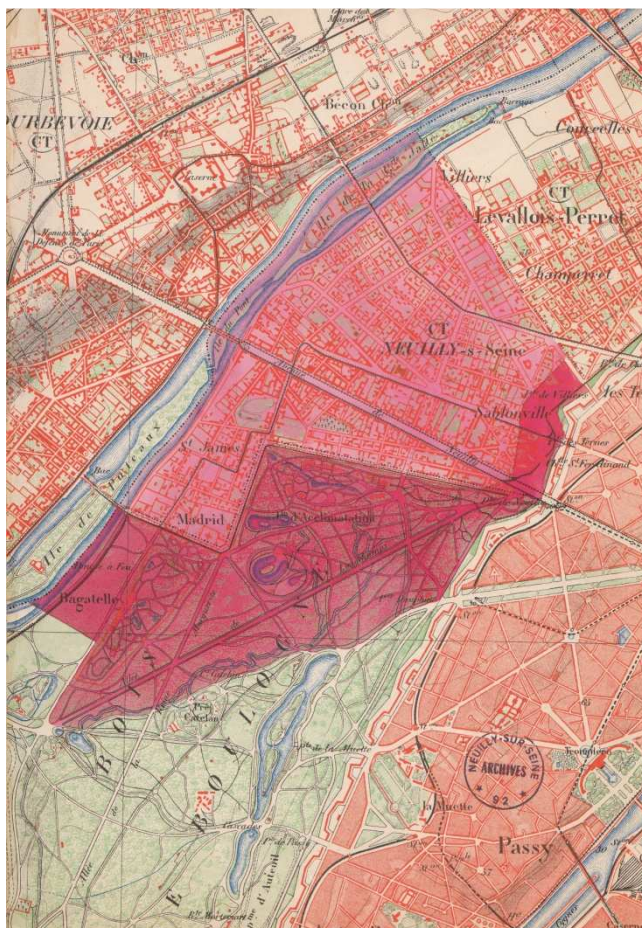
En novembre et décembre, le service des Archives municipales vous propose de découvrir l'évolution du territoire de Neuilly de la Révolution française aux années 1930. (seconde partie)

Le cas particulier du bois de Boulogne...

Le décret du 18 avril 1929 porte « annexion au territoire de la ville de Paris d'une portion de territoire zonier faisant partie de la commune de Neuilly-sur-Seine. »

Selon l'article 1^{er}, est incorporé à la ville de Paris la portion de la zone des servitudes militaires de l'enceinte de Paris ainsi que la portion du bois de Boulogne faisant partie du territoire de la commune de Neuilly-sur-Seine.

En 1929, le bois de Boulogne est rattaché au XVI^{ème} arrondissement de la capitale et son histoire commune avec Neuilly s'achève donc...



Carte indiquant les zones annexées en 1929 par la ville de Paris (en rose foncé), Archives municipales de Neuilly-sur-Seine

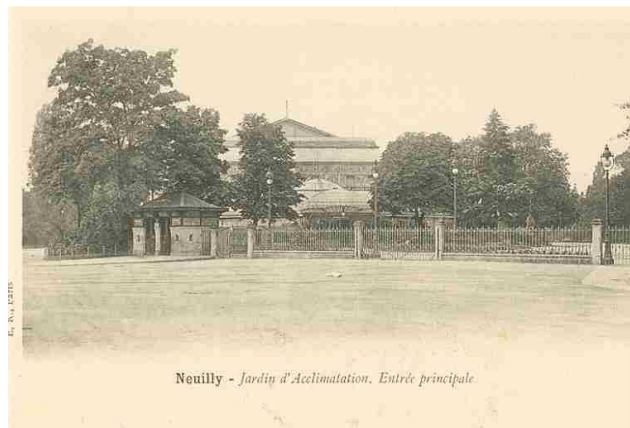
Vestige de l'ancienne forêt de Rouvray* qui servait de terrain de chasse aux rois de France, le bois de Boulogne prend sa physionomie actuelle sous le second Empire, sous l'impulsion de Napoléon III et du baron Haussmann.

Le 8 juillet 1852, l'Etat concède le bois à la ville de Paris, à charge pour elle d'assurer sa surveillance et son entretien, et de réaliser dans un délai de quatre ans des travaux d'embellissement.

La propriété du bois revient donc à la ville de Paris, mais il continue de dépendre territorialement des communes qui l'entourent, notamment Boulogne et Neuilly. La séparation entre ces dernières suit alors le tracé rectiligne des allées du 18^e siècle.

Pendant une dizaine d'années, le bois est aménagé : deux grands lacs et des cours d'eau sont creusés, une cascade édiflée, des milliers d'arbres plantés, les routes redessinées. Chalets, kiosques et restaurants sont créés pour la distraction des promeneurs. Très vite, le bois devient la promenade mondaine de Paris.

En 1860, le jardin d'Acclimatation est inauguré dans la partie neuillienne du bois, en bordure du boulevard Maillot.



Carte postale ancienne, Archives municipales de Neuilly-sur-Seine

En 1877, l'agrandissement du bois de Boulogne entraîne l'annexion par Paris d'une portion du territoire de Neuilly comprise entre les fortifications, la route de la Révolte, l'avenue de Neuilly et le bois. Les barrières d'octroi sont alors déplacées au niveau de la Porte Maillot.

Enfin, en 1906, la limite territoriale entre Boulogne et Neuilly est modifiée pour s'adapter au tracé des nouvelles routes dans le bois.

* Le nom de Rouvray vient de la variété des chênes que l'on y trouvait : les chênes rouvres.

Présentation de documents d'archives sur ce thème, jusqu'à la fin du mois de décembre dans le Vestibule d'Honneur, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville de 9h à 17h30.

Pour tous renseignements : <http://www.ville-neuillysurseine.fr/1-14579-Mise-en-valeur-des-archives.php>